



## Compte Rendu de l'audition

L'IGN réalise un inventaire forestier national qui est un recensement pour les populations d'arbres, à l'image de ce que fait l'INSEE pour les populations humaines. Des agents de terrain parcourent les forêts pour, entre autres, mesurer la taille et la croissance des arbres, relever la flore et identifier les types d'habitats naturels. Ces données permettent de produire des indicateurs sur l'état de conservation des habitats forestiers, faisant de la forêt un milieu naturel bénéficiant de statistiques de suivi précises.

### Évolution de la forêt et signaux d'alerte

Sur le long terme, Madame Bonhême précise que **la surface forestière a doublé en deux siècles et le volume de bois n'a jamais été aussi haut**. Sur cette trajectoire longue, contrairement aux forêts tropicales, la situation s'améliore grâce à la **déprise agricole** : dès que l'agriculture s'arrête, la forêt reprend ses droits. C'est ce mécanisme naturel qui explique cette progression historique.

Les forestiers en ont conscience : l'état de la forêt française n'est pas mauvais. Mais si la santé actuelle est là, des **menaces** inquiètent pour l'avenir concernant la **filière bois-forêt**. Des signaux d'alerte sérieux apparaissent avec le **changement climatique**, notamment un doublement de la mortalité des arbres en l'espace de dix ans.

Un autre problème concerne la **surpopulation des ongulés sauvages**, comme les cervidés. Si le prélèvement alimentaire de ces espèces est un phénomène naturel, son intensité actuelle compromet gravement la capacité de la forêt à se régénérer. En consommant les jeunes pousses, ces populations empêchent la naissance des peuplements de demain. À terme, on pourrait même imaginer que cette situation conduise à une impasse biologique où ces populations, faute de renouvellement de la strate végétale, finiraient par épuiser leurs propres ressources alimentaires. En l'absence de prédateurs naturels suffisants comme le lynx ou le loup, la régulation repose sur l'activité cynégétique. Les données de l'inventaire montrent que les catégories d'espèces végétales de petits diamètres stagnent désormais. Alors que nous étions sur une dynamique d'augmentation constante depuis plusieurs décennies, ce palier statistique indique que le système est aujourd'hui dérégulé.

Une autre menace peut concerner le **surprélèvement de bois**, ce qui est loin d'être le cas en France, même si des tensions locales existent. On observe toutefois une dérive de certaines coopératives forestières qui créent des filiales commerciales pour maximiser les profits, s'éloignant ainsi de leur rôle initial de soutien à la gestion durable.

### Biodiversité et choix des essences

L'audition se poursuit avec l'intervention de Madame Bonhême sur la biodiversité en forêt, sur lequel elle travaille particulièrement. **La France bénéficie d'une grande diversité écologique**, comptant plus de **500 types d'habitats naturels**, des hêtraies acidiphiles aux hêtraies neutrophiles, en passant par les forêts de pente et de ravins et les forêts alluviales.

**Globalement, l'état de conservation des forêts françaises est jugé satisfaisant**, bien que des **disparités** existent. Les milieux alluviaux, par exemple, apparaissent plus vulnérables et davantage impactés par les espèces envahissantes que d'autres écosystèmes forestiers. Si le

cœur des massifs reste actuellement peu touché par les espèces exogènes, la hausse de la mortalité liée au changement climatique pose la question de l'introduction de nouvelles essences. **L'introduction d'espèces adaptées au climat futur** soulève toutefois une interrogation : le risque qu'elles deviennent, à terme, envahissantes.

Une alternative consisterait à privilégier **la migration assistée d'essences indigènes**. Par exemple, face aux difficultés de certains chênes, l'utilisation de spécimens provenant du sud de la France permettrait de conserver **un génome proche** tout en bénéficiant d'une meilleure adaptation thermique. Conserver la même espèce, avec un génome adapté à des conditions méridionales, présente l'intérêt de permettre aux espèces animales ou végétales qui ont co-évolué avec elle de se maintenir également (si elles supportent bien entendu le changement climatique).

**À l'inverse**, certaines espèces non indigènes déjà présentes sur le territoire inquiètent au regard des risques de colonisation. Parmi les ligneux, le chêne rouge d'Amérique ou le robinier faux-acacia sont identifiés comme pouvant supplanter les essences locales. Sur ce dernier, les avis divergent : si ses capacités invasives sont documentées, ses qualités comme matériaux suscitent l'intérêt de la filière bois.

**L'arbitrage** repose sur un **équilibre entre intérêt économique et risque écologique**. Le développement d'une **filière locale à partir d'espèces performantes permettrait de limiter les prélèvements dans des zones sensibles comme l'Amazonie**. La **gestion de proximité** favorise une **meilleure responsabilisation** : l'utilisation de ressources locales, bien que génératrice de nuisances directes, garantit une vigilance accrue et un contrôle plus strict des impacts environnementaux par rapport à l'importation de bois lointains.

## Suivi des forêts

Le processus de suivi des forêts s'inscrit dans un contexte de réflexions internationales et européennes sur la protection des forêts. Ce cadre s'appuie sur les orientations définies lors de diverses rencontres de haut niveau où s'élaborent les stratégies de préservation à long terme. À l'échelle du continent, ces engagements sont principalement portés par les dynamiques de coopérations interministérielles, au premier rang desquelles figure le processus **Forest Europe**.

Pour évaluer l'état des forêts, le suivi s'articule autour de six critères fondamentaux : **les ressources forestières en bois et carbone, la santé et la vitalité des forêts, les fonctions de production des forêts, la diversité biologique des forêts, les fonctions de protection des forêts et les fonctions socio-économiques des forêts**.

Chaque critère présente ses propres indicateurs. Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises sont disponibles sur le site **foret.ign.fr** (la prochaine édition des IGD, prévue pour le 30 juin 2026, se fera sur le site de l'observatoire des forêts françaises). Par exemple, figurent parmi les indicateurs de biodiversité, la richesse des espèces d'arbres, la part des essences indigènes par rapport aux espèces introduites, ainsi que le volume de bois mort au sol et sur pied. Ce bois mort, au même titre que les très gros bois, joue un rôle écologique majeur en hébergeant une faune variée allant des insectes saproxyliques aux oiseaux et petits mammifères.

Au-delà des dizaines d'indicateurs déjà disponibles, il est possible de créer **d'autres outils** de mesure afin de gagner en précision dans l'évaluation de l'état de conservation.

## Outils de visualisation et plateformes de données

Le portail de l'**Observatoire des forêts françaises** ([observatoire.foret.gouv.fr](http://observatoire.foret.gouv.fr)) centralise ces informations. Il permet une navigation territoriale fine via des cartes de taux de boisement et des tableaux de bord interactifs. La gouvernance de l'Observatoire est partenariale : chaque domaine (climat, risques, sols, économie) est animé par un « club thématique ». Ces instances rassemblent des experts techniques et des producteurs de données (comme le ministère de l'Agriculture pour la santé des forêts, l'ONF pour le risque incendie...) afin de garantir la qualité et la pertinence des informations diffusées.

L'outil **InventIF** ([inventif.ign.fr](http://inventif.ign.fr)) offre quant à lui une visualisation précise de l'évolution des peuplements. On y observe par exemple la fin de la stabilité historique du nombre d'arbres morts sur pied, ceux-ci étant en nette augmentation. Les données permettent également d'analyser l'évolution des essences depuis 1994 au sein des **sylvo-écorégions** (découpages écologiques du territoire). À titre d'illustration, on constate par exemple une progression du chêne pubescent dans les zones marquées par un climat plus sec.

Il convient de préciser que ces outils reposent sur **des observations et des dispositifs statistiques**, et **non sur des modèles prévisionnels**.

### Conclusion : pour une responsabilité de proximité

En conclusion, Madame Bonhême souligne l'impératif d'associer étroitement les citoyens aux processus décisionnels. L'attribution de **responsabilités concrètes** apparaît comme le levier fondamental pour susciter un **engagement responsable** des populations. Cette démarche impose une plus **grande transparence** et la **fin du déni des réalités industrielles** : **l'acceptation de nos modes de consommation**, qu'il s'agisse des batteries au lithium ou des dérivés plastiques, **doit nous conduire à assumer la responsabilité des sites de production et d'extraction sur notre territoire**.

Le cas des projets miniers locaux illustre ce paradoxe : si l'usage de la ressource est maintenu, l'implantation de son extraction doit être assumée, ou alors sa consommation doit être drastiquement réduite. L'idéal réside dans la conjonction de ces deux efforts. Il est donc préconisé de **rompre avec la dépendance lointaine** et d'**arrêter d'éparpiller l'endroit où on prend nos ressources** pour privilégier des circuits locaux. En relocalisant l'accès aux matières premières, la société se confronte directement à l'impact de ses besoins, garantissant ainsi une gestion plus rigoureuse et une vigilance accrue sur son propre environnement.